



Justification du libre accès

Le libre accès (*Note du traducteur* : on parle aussi d'*accès ouvert* et d'*archives ouvertes*) est un moyen de diffuser gratuitement sur Internet les ouvrages savants et scientifiques à l'intention des chercheurs et de quiconque peut profiter de l'accès aux résultats de la recherche subventionnée par les fonds publics¹. Les bibliothèques de recherche ont prêté leur appui au mouvement du libre accès car il s'agit d'une façon d'élargir leur mandat qui consiste à conserver le savoir dans le monde et à y donner accès, mais elles y ont aussi vu une solution possible aux problèmes de l'escalade du prix des abonnements aux revues. De 1989 à 2003, le prix moyen des revues scientifiques a augmenté constamment de 315 %. La hausse est moins rapide depuis quelques années, mais il y a quand même une augmentation annuelle d'environ 9 %².

Mais le libre accès ne consiste pas seulement à concevoir des modèles viables d'édition et d'accès pour la consultation des textes scientifiques. Les chercheurs et les bibliothécaires le considèrent aussi comme un moyen de suppléer un système d'édition savante lequel, même s'il a bien fonctionné dans l'univers de la diffusion par les imprimés, limite beaucoup les possibilités offertes par le milieu nouveau de la recherche en réseau et d'Internet. Si les chercheurs ne peuvent toujours avoir accès à des parties des ouvrages scientifiques dans leurs domaines, ils ne se rendent pas compte qu'il peut exister des informations peut-être cruciales pour leurs recherches, de sorte que l'avancement scientifique est paralysé. Le libre accès offre des chances égales aux chercheurs de partout, pour ce qui est de l'accessibilité, puisqu'il permet la diffusion la plus large possible des textes scientifiques afin que les chercheurs puissent les trouver, les interpréter et les exploiter pour ainsi mieux résoudre les problèmes et les difficultés auxquels fait face la société.

Le présent document d'information décrit les moyens fondamentaux de réaliser le libre accès, décrit qui en bénéficie et présente certaines initiatives internationales et canadiennes en matière de libre accès.

Méthodes principales de réalisation du libre accès

Le libre accès ne vise pas à remplacer les revues telles qu'elles existent actuellement, ni à abandonner l'évaluation par les pairs, essentielle à la communication scientifique. Le libre accès vise plutôt à faire en sorte que les coûts des publications soient payés tout en assurant le libre accès aux résultats de la recherche, c'est-à-dire l'accès gratuit, sauf ce qui est nécessaire pour accéder à Internet³. Le libre accès n'entraîne pas, comme certains le croient, la publication de travaux de moins bonne qualité ou à compte d'auteur; il ne cherche aucunement à éliminer la rigueur essentielle garantie par l'évaluation par les pairs ni les normes d'édition élevées attendues pour les revues savantes. Les revues savantes et STM seraient en libre accès dans une proportion de 10 %. PloS Biology, une revue publiée par l'éditeur en libre accès Public Library of Science, est la revue savante qui se classe au premier rang dans son domaine⁴.

Il y a de nombreux modèles de libre accès, mais les deux principaux sont les revues à libre accès et les dépôts numériques ouverts. Pour offrir l'accès gratuit aux textes savants, les revues en libre accès suppléent aux coûts de publication grâce à diverses solutions de rechange au modèle d'abonnement prédominant – les subventions et les frais d'adhésion versés par les établissements, les revenus publicitaires, les redevances sur les articles, une version gratuite en ligne combinée avec l'abonnement payant à l'imprimé, etc. Le deuxième modèle important pour le libre accès est l'archivage des manuscrits des articles dans les dépôts numériques ouverts. Ce dernier moyen est en

complément de la pratique des chercheurs de publier les résultats de leurs recherches dans des revues scientifiques évaluées et contrôlées par les pairs – il ne la remplace pas. Les chercheurs procèdent à leurs activités habituelles d'édition, et ils présentent leurs travaux aux revues les plus appropriées dans leur domaine, qu'elles soient en libre accès ou offertes par abonnement. Il suffit de quelques minutes et de quelques touches au clavier (sans frais pour les auteurs) pour que les chercheurs rendent leur travail⁵ plus visible et le mettent à la disposition d'autres chercheurs qui pourraient en tirer parti. Les métadonnées connexes présentées avec les manuscrits d'articles dans les archives numériques ouvertes sont compatibles avec le Open Archives Institute Protocol pour la collecte de métadonnées (OAI-PMH)⁶ qui permet de trouver facilement ce contenu savant au moyen des moteurs de recherche bien connus comme Google et Goggle Scholar, de même que des nombreux « moissonneurs » automatisés de contenu dans les archives numériques.

La proposition de valeur du libre accès pour les milieux scientifiques et de l'enseignement supérieur

Pour bien mettre en œuvre les politiques, programmes et modèles d'édition du libre accès, il faudra une collaboration étroite entre les chercheurs, les services de recherche universitaires, les bibliothèques, les bailleurs de fonds et les éditeurs, afin de [TRADUCTION] « faire correspondre les modèles intellectuels et économiques pour l'édition savante avec les besoins de la recherche savante contemporaine et les avantages, notamment les faibles coûts marginaux de diffusion, de la technologie en réseau »⁷. Voilà des résultats hautement souhaitables, mais le but principal du libre accès consiste à faire progresser la science en éliminant les obstacles auxquels se heurtent les scientifiques quand il s'agit de prendre connaissance des travaux d'autres scientifiques. Non seulement le libre accès contribue à l'avancement de la science, mais il offre la possibilité de la faire la science progresser plus rapidement [voir l'annexe A]. Le libre accès est bon pour l'éducation et bon pour la recherche; en élargissant la diffusion des résultats de la recherche et du discours scientifique, il contribue à la mission fondamentale de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire faire constamment progresser le savoir.

Bien qu'il y ait de nombreux avantages pour des groupes différents, qui ont tous un intérêt dans la recherche, la mise en place des politiques et des mécanismes en matière de libre accès exige un investissement national essentiel sur les plans économique et social. Selon des études récentes faites par John Houghton et des collègues de l'University of Victoria à Melbourne, le meilleur accès aux résultats de la recherche subventionnée par les fonds publics se traduit probablement par un meilleur retour de l'investissement dans la recherche-développement, ce qui est avantageux pour quelque économie que ce soit⁸. C'est par l'utilisation d'études antérieures que des découvertes très bénéfiques ont été faites [voir l'annexe B].

La recherche scientifique doit bénéficier à la société par la création de nouvelles connaissances. Les universités, les gouvernements, les entreprises et d'autres secteurs investissent beaucoup dans la recherche en vue de surmonter les difficultés et de résoudre les problèmes actuels de la société. Pour que les résultats de cette recherche soient utilisés le mieux possible, il faut absolument les diffuser le plus loin et le plus largement possible et au meilleur coût, comme le dit très bien une déclaration d'appui au libre accès publiée par l'Association of American Universities, l'Association of Research Libraries, la Coalition for Networked Information et la National Association of State Universities and Land Grant Colleges :

[TRADUCTION]

La création du savoir nouveau est au cœur de l'université de recherche et découle d'énormes investissements de ressources faits par les universités, le gouvernement fédéral et les gouvernements des États, les entreprises, les fondations, etc. Les produits de cette initiative sont créés pour le bénéfice de la société. Du même coup, ces produits font aussi avancer la recherche et le savoir, concurremment avec les missions d'enseignement et de service de l'université. Compte tenu de ces investissements, le milieu

universitaire doit absolument assurer le plus vaste accès possible au fruit de son travail, à court et à long terme, par le public à la fois sur place et dans le monde.

La recherche universitaire et les études savantes constituent un capital intellectuel d'une valeur inestimable, mais la valeur de ce capital tient à sa vaste diffusion aux publics actuels et futurs. Les stratégies de diffusion qui limitent l'accès sont essentiellement contraires aux impératifs de diffusion inhérents à la mission de l'université⁹.

Pour la mise en place de modèles d'édition, ainsi que d'activités, de politiques et de mandats de libre accès, toutes les parties intéressées ayant un intérêt dans la diffusion de la recherche savante devront s'efforcer de trouver des solutions créatrices pour continuer de favoriser la communication scientifique, sans toutefois mettre en péril l'heureux équilibre d'intérêts¹⁰. Le milieu de la recherche dans l'ensemble, de même que les éditeurs, profitent du libre accès [voir l'annexe C].

Appui croissant pour le libre accès dans le monde entier

Les bibliothécaires universitaires discutent des questions relatives à la communication savante avec les étudiants et les professeurs de leur milieu pour bien les sensibiliser aux lacunes du système actuel de diffusion et à l'importance de mettre à l'essai des modèles permettant un plus vaste accès à meilleur coût à l'information scientifique et savante. Des groupes comme l'Association of American Universities, l'Association of Research Librarians, la Coalition for Networked Information, la Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition (SPARC), notamment, font la promotion du libre accès aux recherches subventionnées par l'État fédéral afin d'attirer l'attention de tous les citoyens sur la nécessité d'un cadre viable pour l'information scientifique qui est accessible à tout le monde.

Dans de nombreuses universités, les bibliothécaires, les administrateurs et des professeurs coordonnent les services des bibliothèques et des presses universitaires en vue de mieux faciliter et gérer la production savante de leurs établissements respectifs. L'Association of Research Libraries (ARL) exhorte les établissements de recherche à [TRADUCTION] « diffuser, gérer, réutiliser et conserver les produits de leurs travaux de recherche »¹¹. Compte tenu du fait que la responsabilité s'accompagne de défis à relever (p. ex. surmonter l'inertie et les doutes du corps professoral, atténuer la réticence ou l'hostilité même à ces idées de la part de certains éditeurs scientifiques ou courants), elle offre aussi au milieu universitaire et à quiconque est intéressé dans la communication savante la chance d'en tirer des bénéfices considérables. Catherine Mitchell, directrice de l'édition, à la California Digital Library, expose succinctement la question au sujet de l'intérêt du milieu de la recherche dans un système de communication savante viable : [TRADUCTION] « Nous avons l'occasion ici en tant que communauté de faire valoir notre intérêt, de travailler à protéger les investissements de nos établissements dans la recherche universitaire en nous insérant nous-mêmes, le plus possible, dans le flux de la communication savante »¹².

Un certain nombre d'universités canadiennes se sont rendues compte aussi de cette possibilité et ont commencé à agir. Le 22 avril 2010, le corps professoral de l'Université Concordia a adopté une résolution historique de son Sénat sur le libre accès qui exige que tous les professeurs et les étudiants rendent gratuitement accessibles sur Internet leurs travaux de recherche évalués par les pairs et leurs créations. Concordia est la première grande université au Canada où le corps professoral appuie de façon enthousiaste un effort concerté visant à rendre tous les résultats de leurs recherches universellement disponibles dans le monde au moyen des dépôts numériques ouverts de l'université appelées Spectrum Research Repository¹³. Des programmes de libre accès exemplaires, élaborés par les bibliothèques en collaboration avec les corps professoraux et les administrations universitaires, ont déjà été mis en place à l'University of Calgary, à l'Université d'Ottawa et à la Simon Fraser University [voir l'annexe D].

Les organismes subventionnaires ont un rôle essentiel à jouer pour améliorer les mécanismes d'accès aux résultats de la recherche puisqu'ils fournissent les fonds permettant aux chercheurs de faire leur travail. Les organismes fédéraux qui subventionnent la recherche au Canada jugent que la vaste diffusion des résultats de la recherche scientifique, qui doit être disponible et accessible le plus possible, est un volet crucial de la promotion de la science, de la curiosité intellectuelle, de l'analyse critique, et de l'utilisation du savoir pour trouver des solutions aux problèmes des Canadiens. Ayant retenu quatre principes directeurs communs – *Faire avancer les connaissances, Réduire le dédoublement de la recherche, Maximiser les retombées de la recherche, et Faire connaître les réalisations des chercheurs* – les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) « s'engagent à élaborer une approche partagée dans le but d'améliorer l'accès aux résultats de la recherche financée par des fonds publics conformément aux pratiques exemplaires, aux normes et aux politiques en matière de financement et d'exécution de la recherche qui sont reconnues à l'échelle internationale »¹⁴. Compte tenu du fait que les pratiques exemplaires, les normes et les politiques sont cruciales pour retirer les meilleurs avantages des investissements dans la recherche, il vaut la peine de citer le troisième principe directeur des trois conseils – *Maximiser les retombées de la recherche* : « Les résultats de la recherche financée par des fonds publics doivent être aussi accessibles que possible de façon à en maximiser les bienfaits économiques, sociaux, culturels et en santé pour la population canadienne » [voir l'annexe E].

Compte tenu du mouvement dans le monde en faveur de l'élaboration de systèmes d'information efficaces et viables qui maximisent les retombées des investissements publics dans la recherche scientifique, l'Office of Science and Technology Policy (OSTP) des É.-U. a lancé en décembre 2009 un appel à commentaires au sujet des [TRADUCTION] « politiques d'accès public pour les organismes subventionnaires en science et en technologie dans l'ensemble du gouvernement fédéral ». Cette invitation a suscité un très grand nombre de réponses de la part d'organismes et de particuliers et l'OSTP est actuellement en voie de les analyser pour élaborer des recommandations stratégiques [voir l'annexe F].

Au Royaume-Uni, dix organismes renommés des secteurs de la santé et de la recherche conjuguent leurs efforts pour diriger la mise en place du libre accès au R.-U. au niveau stratégique, mais aussi pour faire mieux comprendre les possibilités qu'il offre au pays afin qu'il maintienne sa réputation et son influence dans le monde¹⁵. Parallèlement, dans son *Statement on Open Scholarship*, le Council of Australian University Librarians (CAUL) affirme que les systèmes de communication et d'édition permettant la diffusion rapide et à prix abordable des résultats de la recherche, de même que la conservation des documents savants et leur utilisation future sont des facteurs qui font progresser [TRADUCTION] « la recherche ouverte ». Selon le CAUL, la recherche savante ouverte [TRADUCTION] « reflète le caractère de plus en plus ouvert de l'accès à l'information, de la collaboration en matière de recherche, et de l'échange et de la réutilisation des données »¹⁶. Tout comme de nombreuses associations de bibliothèques et d'autres organismes ayant un intérêt fondamental dans la viabilité de l'édition et de la diffusion de la recherche savante, le CAUL se propose de travailler avec toutes les parties intéressées pour faire avancer l'Australie vers un écosystème du savoir à libre accès.

Tout le monde bénéficie du libre accès

Le libre accès permet la diffusion illimitée d'idées et d'information au meilleur coût et favorise l'excellence dans la recherche tout en éliminant les obstacles à l'apprentissage, à la création de communautés éclairées, et à la collaboration et à la bonne entente dans le monde entier. La transition vers le libre accès est possible si les gouvernements, les établissements de recherche, les chercheurs, les éditeurs et les bibliothécaires entament un dialogue franc et collaborent en vue de s'entendre sur les principes, les pratiques et les avantages du libre accès [voir l'annexe G]. Outre fournir et maintenir les éléments de l'infrastructure nécessaires, notamment des dépôts

numériques ouverts solides, qui facilitent la consultation et la conservation de la recherche savante, les bibliothécaires doivent convaincre les administrateurs et les chercheurs dans les discussions au sujet des politiques institutionnelles de la nécessité du maintien du capital intellectuel des établissements et de la modification des mécanismes de récompense et de reconnaissance [TRADUCTION] « afin de favoriser dans la plus grande mesure possible la diffusion et l'utilisation du nouveau savoir ». La collaboration avec les éditeurs sera un aspect tout aussi important de la transition étant donné la nécessité d'adapter et de mettre à l'essai des modèles d'édition à libre accès, de même que de d'adapter les pratiques d'archivage des manuscrits et des articles. Le gouvernement peut jouer un rôle essentiel par l'adoption de politiques facilitant l'accès aux résultats de la recherche subventionnée par les fonds publics. Un dialogue franc et la concertation entre toutes les parties, y compris le grand public, feront beaucoup pour procurer le meilleur rendement possible des investissements publics dans la recherche scientifique¹⁷, laquelle est essentiellement pour le bénéfice de toute la société. Le libre accès procure aux chercheurs le moyen de réussir dans leur mission publique visant à faire avancer le savoir du fait qu'il élimine les obstacles à l'accès aux produits de leurs efforts, accélère la recherche, enrichit l'éducation, rend les textes scientifiques aussi utiles qu'ils peuvent l'être et pose [TRADUCTION] « les assises d'une communauté humaine engagée dans des échanges intellectuels et dans la quête du savoir »¹⁸.

Notes en fin de texte

¹ Voir la définition du libre accès dans *Initiative de Budapest pour l'accès ouvert* <http://www.soros.org/openaccess/read.shtml>

² Open Access Scholarly Information Sourcebook (OASIS), *Why librarians should be concerned with Open Access* http://www.openoasis.org/index.php?option=com_content&view=article&id=254&Itemid=256 et l'Association of Research Libraries, *Monograph and Serial Expenditures in ARL Libraries*, 1986 – 2003 <http://www.arl.org/bm~doc/monser04.pdf>

³ *Initiative de Budapest pour l'accès ouvert* <http://www.soros.org/openaccess/index.shtml>

⁴ Le facteur d'impact de PLoS Biology pour 2008, calculé par l'Institute for Scientific Information (ISI), était de 12.6. Si l'on met ce résultat en contexte, il s'agit de la revue occupant le premier rang dans la catégorie de la biologie de l'ISI. ISI Journal Citation Reports <http://admin-apps.isiknowledge.com/JCR/JCR?RQ=HOME>

⁵ SHERPA/RoMEO, *Publisher copyright policies & self archiving* <http://www.sherpa.ac.uk/romeo/statistics.php>

⁶ *Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting* <http://www.openarchives.org/pmh/>

⁷ *An Open Letter to the Higher Education Community*, April 23, 2010 http://www.provost.harvard.edu/reports/FRPAA_Open_Letter.pdf

⁸ Houghton, J., and P. Sheehan. 2006. *The economic impact of enhanced access to research findings*. CSES Working Paper number 23, University of Victoria, Melbourne, cité par Swan dans *Open Access and the Progress of Science*.

⁹ Association of American Universities, Association of Research Libraries, The Coalition for Networked Information, and the Association of Public and Land-grant Universities, *The University's Role in the Dissemination of Research and Scholarship – A Call to Action*, February 2009 <http://www.arl.org/bm~doc/disseminating-research-feb09.pdf>

¹⁰ *Open Letter*, op. cit.

¹¹ *Talking Points for ARL Directors: The University's Role in the Dissemination of Research and Scholarship – A Call to Action*, February 11, 2009 <http://www.arl.org/bm~doc/call-to-action-talking-points.pdf>

¹² Cité par Andy Havens et Tom Storey, *The Future of Publishing: Libraries and the changing role of creators and consumers*, NextSpace, No. 16, August 2010

¹³ *Les recherches de l'Université Concordia rendues accessible de par le monde*, 22 avril 2010
http://mediarelations.concordia.ca/pressreleases/archives/2010/04/concordia_university_opens_its-fr.php

¹⁴ Gouvernement du Canada, Accès aux résultats de la recherche : Principes directeurs, 28 septembre 2010
<http://www.science.gc.ca/default.asp?Lang=Fr&n=9990CB6B-1>

¹⁵ Joint Information Systems Committee, Call for sector to unite behind open access, October 29, 2010
<http://www.jisc.ac.uk/news/stories/2010/10/openaccess.aspx> Le groupe est composé de représentants supérieurs de deux universités du R.-U. (Edinburgh et Salford), Universities UK, Research Libraries UK, de la Society of College, National and University Libraries (SCONUL), JISC, des UK Research Councils, Wellcome Trust, de l'Association of Research Managers and Administrators UK, et d'un éditeur important en libre accès dans la Public Library of Science.

¹⁶ *CAUL Statement on Open Scholarship*, October 1, 2010 <http://www.caul.edu.au/caul-programs/open-scholarship>

¹⁷ *CAUL Statement on Open Scholarship* <http://www.caul.edu.au/caul-programs/open-scholarship>
et *Talking Points for ARL Directors: the University's Role in the Dissemination of Research and Scholarship – A Call to Action* <http://www.arl.org/bm~doc/call-to-action-talking-points.pdf>

¹⁸ *Initiative de Budapest pour l'accès ouvert* <http://www.soros.org/openaccess/read.shtml>



© Le document d'information de l'ABRC sur le libre accès (2010) par l'Association des bibliothèques de recherche du Canada est assortie d'une licence appelée Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.5.



Canadian Association of
Research Libraries
Association des bibliothèques
de recherche du Canada

Document d'information de l'ABRC
sur le libre accès – Annexes
Septembre 2010

Annexe A

En physique, où le libre accès est courant depuis plus d'une décennie, le dépôt numérique arXiv, hébergées par l'Université Cornell, offre le libre accès à presque tous les articles publiés dans la plupart des domaines de la physique (haute énergie, matière condensée, astrophysique, etc.) déposés par les auteurs à l'usage de tous. Dans une étude de l'University of Southampton (R.-U.), on a mesuré le temps entre le dépôt des articles dans arXiv et le moment où les citations commencent à paraître. L'étude montre que l'intervalle s'est écourté à mesure que le dépôt en ligne est devenu d'usage presque universel parmi les physiciens qui profitent de l'accès immédiat aux résultats de la recherche de leurs collègues. Ce système permet de raccourcir le cycle de recherche, ce qui accélère le progrès et augmente l'efficacité dans le domaine de la recherche. / Alma Swan, *Open Access and the Progress of Science*, American Scientist, Volume 95, May-June 2007

http://www.americanscientist.org/libraries/documents/2007327142636_307.pdf

Annexe B

Selon les commentaires présentés par l'ARL à l'OSTP, le 15 janvier 2010, la découverte de la structure de l'ADN, la découverte de la pénicilline et la découverte de la radiothérapie pour traiter les maladies du cancer découlent toutes de la possibilité qu'ont eue les chercheurs d'interpréter et d'utiliser le travail d'autres chercheurs. Ce qu'il en coûte pour offrir l'accès libre gratuit à la recherche subventionnée par les contribuables est une mince fraction des sommes investies dans la science. Aux États-Unis, les National Institutes of Health (NIH) dépensent quelques millions de dollars par année pour inclure environ 80 000 articles dans le dépôt numérique gratuite PubMed Central lequel, par l'intermédiaire de la National Library of Medicine, offre l'accès libre aux textes de la biomédecine. Il s'agit d'un petit montant comparativement aux 30 milliards de dollars que les NIH ont dépensés pour la recherche en 2009, et à la grande valeur découlant du fait que ces textes sont disponibles publiquement et peuvent ainsi être utilisés à d'autres fins. La base de données PMC est l'une d'un ensemble de ressources publiques que plus de deux millions d'utilisateurs consultent tous les jours. <http://www.arl.org/bm~doc/ostp-15jan2010.pdf>

Annexe C

Le système actuel de communication savante n'est pas toujours dans l'intérêt des chercheurs, des établissements d'enseignement supérieur ou du grand public, qui devraient pouvoir bénéficier de l'accès aux résultats des activités de recherche qu'il subventionne. Le libre accès, comme il a été indiqué précédemment, tient compte du fait que les coûts de l'édition doivent être payés tout en procurant de nombreux avantages à ceux qui ont un intérêt dans l'écosystème de la communication savante.

Chercheurs

- La possibilité d'un plus grand rayonnement de leur travail
- Le meilleur accès facilite la découverte et l'utilisation de la recherche au delà des limites disciplinaires traditionnelles, ce qui favorise la convergence des études savantes interdisciplinaires conduisant à plus de découvertes et d'innovations

- Il ouvre la voie à d'autres collaborations à divers niveaux (local, régional, national et international)
- Il favorise le respect de la propriété intellectuelle en raison de la négociation d'ententes équilibrées pour le droit d'auteur avec les éditeurs éventuels
- Une meilleure souplesse dans la façon dont ils utilisent les produits de leur propre recherche
- Dans le cas des dépôts numériques ouverts, un outil utile pour suivre leur propre dossier de recherche, un outil utile pour rédiger les cv (p. ex. la simple création de listes des publications, des exposés présentés, des ensembles de données et des objets d'apprentissage créés)

Universités

- En particulier avec les archives numériques ouvertes : présenter la production créative et intellectuelle de l'établissement au monde, accroître la visibilité de leur programme de recherche
- La plus grande visibilité des résultats de la recherche dans les universités offre une possibilité accrue d'attirer l'attention de plusieurs parties intéressées : personnel éventuel, collaborateurs éventuels d'autres établissements, étudiants éventuels et autres parties intéressées possibles dans les secteurs public et privé
- Il offre un cadre de travail et des outils communs pour les grands projets de recherche et les travaux en cours
- Il est une manifestation de l'engagement de l'établissement à la protection et à la conservation à long terme des produits intellectuels numériques
- Il facilite beaucoup les méthodes multi et transdisciplinaires de la recherche, lesquelles, à leur tour, engendrent plus d'innovations et de découvertes, ce qui augmente la production de recherche des établissements
- Il procure un outil utile pour la mesure de la recherche et les activités d'enseignement des établissements

Étudiants

- Les travaux pour les cours et pour la rédaction de thèses sont grandement facilités par un meilleur accès aux documents de recherche
- Il n'est pas nécessaire d'être branché au réseau de l'université puisque tout ce qu'il faut, c'est une connexion Internet
- L'accès aux manuscrits d'articles évalués par les pairs ou aux chapitres de monographies en libre accès est un bon moyen de remplacement des dossiers de cours ou pourrait contribuer à diminuer les coûts grâce à l'inclusion de documents n'exigeant pas le paiement de redevances
- Le temps économisé du fait qu'il n'est pas nécessaire d'attendre les documents de recherche par le prêt entre bibliothèques
- L'accès aux documents de recherche après l'obtention du diplôme

Éditeurs

- Le rôle des sociétés savantes et des éditeurs commerciaux dans la révision, l'édition et la diffusion de la recherche n'est pas diminué par l'adoption des modèles et des pratiques de libre accès
- Du fait que les chercheurs communiquent plus largement les résultats de leurs travaux, il y a plus de recherches et d'études savantes; il faut encore des professionnels de l'édition pour gérer la sélection et la vérification des travaux de haute qualité
- De brefs embargos de six mois à un an permettent le maintien de bons programmes d'édition
- Comme le mandat d'accès public des National Institutes of Health public est entré en vigueur en 2008, beaucoup d'éditeurs collaborent avec ces organismes pour le dépôt des versions publiées finales des articles pour les raisons suivantes : (1) leur préférence pour que les lecteurs utilisent les versions publiées; (2) les auteurs bénéficient ainsi d'un avantage concurrentiel et d'un service vital; et (3) les versions finales des éditeurs offrent aussi la possibilité d'amener les utilisateurs à consulter leur site Web pour obtenir des documents supplémentaires ou semblables (commentaires de l'ARL à l'OSTP, 15 janvier 2010)
- Un plus grand nombre de lecteurs en raison de l'accès et de la visibilité accrue

Bibliothèques

- Il offre l'occasion aux bibliothèques de s'associer avec des chercheurs, des services de recherche, des presses scientifiques, de sorte que les bibliothécaires peuvent se présenter comme des intervenants clés dans le cycle de vie de la recherche
- Il élargit la mission de la bibliothèque pour favoriser l'accès rapide, constant et au meilleur coût à l'information savante et scientifique
- Il élargit et confirme le rôle de la bibliothèque à titre de gardien important de la documentation savante et scientifique
- Il offre à la bibliothèque la capacité d'établir un équilibre entre l'obtention de licences et l'achat de certains contenus, d'une part, et la participation à la création et à la conservation d'autres contenus, d'autre part, particulièrement la production intellectuelle, les travaux de recherche et les créations des étudiants et des chercheurs à son établissement d'attache

Bailleurs de fonds et décideurs de la recherche

- Un meilleur rendement sur la recherche dans laquelle ils investissent, de sorte qu'ils peuvent avoir le plus fort impact possible en raison de la capacité d'autres chercheurs de faire des découvertes et de les exploiter
- Un moyen de faire le suivi de la recherche qu'ils subventionnent
- Un moyen d'éviter le dédoublement des fonds de recherche
- Grâce à l'utilisation d'outils pouvant chercher à la fois dans le texte intégral et dans les références contenues dans les articles de recherche, et qui peuvent indexer ces citations, il est possible de calculer l'impact de chacun des travaux de recherche; de tels outils peuvent contribuer à faire le suivi de l'évolution des idées, à faciliter l'analyse des tendances de la recherche, à prévoir quels domaines de recherche sont en croissance ou en décroissance, et à éclairer le processus décisionnel dans l'intérêt du progrès scientifique

Grand public

- L'accès aux ressources de la recherche que les contribuables ont payé et qui peuvent être importantes dans leur vie courante et pour leur éducation
- L'accès à un plus grand éventail de ressources d'information permet au public de faire des contributions dans tous les domaines
- Il ouvre la voie aux contributions à la science par des citoyens qui sont des scientifiques, de même que par des chercheurs des secteurs privé et public travaillant à l'extérieur du milieu universitaire
- L'accès à l'information qui permet de mieux comprendre les problèmes actuels de la société, p. ex., les changements climatiques, les sources d'énergie de remplacement, le ralentissement économique mondial actuel, etc.
- L'accès à l'information scientifique ou technique essentielle pour le démarrage des petites entreprises
- Les découvertes et les applications qui découlent de l'exploitation des recherches antérieures à d'autres fins.

Annexe D

Le Center for Scholarly Communication, lancé le 1^{er} avril 2010 à l'**University of Calgary**, réunit un ensemble complet de services d'édition pour favoriser le cycle de vie de la recherche. Les Presses de l'université joueront un rôle de premier plan au centre, et offriront des services de libre accès avec évaluation par les pairs, des livres électroniques et des services d'impression sur demande. Le Open Access Authors' Fund, premier du genre au Canada, offre des fonds aux auteurs qui publient leurs recherches dans des revues hybrides ou en libre accès. Les services de numérisation et de conservation, de même que des services de consultation sur le droit d'auteur, sont des volets des nouvelles approches en matière de communication savante

[<http://wcmprod2.ucalgary.ca/scholarlycommunication/>].

À sa réunion de janvier 2010, le Comité de la bibliothèque du Sénat de **Simon Fraser University** (SFU) a adopté des recommandations visant à favoriser toute une gamme d'initiatives d'édition en libre accès dans la plus vaste gamme de disciplines possible. L'Université a également créé un fonds central en libre accès pour encourager ses auteurs à publier dans des revues en libre accès. Le fonds paiera les frais de traitement aux auteurs de l'Université qui n'ont pas d'autres sources pour payer ces frais. Il s'agit d'une partie de la stratégie de libre accès de la bibliothèque de SFU, qui comprend les éléments suivants : appui constant au Public Knowledge Project (PKP) et à son logiciel d'exploitation libre, poursuite du développement du dépôt institutionnel de SFU avec lequel les auteurs peuvent communiquer les résultats de leurs recherches, y compris les rapports et les données brutes, et élargissement de l'accessibilité aux revues en libre accès. Le PKP a développé un logiciel gratuit en exploitation libre – Open Journal Systems et Open Conference Systems – pour la gestion, l'édition et l'indexation des revues et des actes de conférences, tout en réduisant les coûts de publication. La bibliothèque de SFU développe le PKP qui est utilisé maintenant dans le monde entier puisque plus de 5 000 revues l'utilisent.

[*Removing barriers: Open Access strategy at the SFU Library*, January 2010 http://blogs.lib.sfu.ca/index.php/scholarlycommunication/2010/01/27/removing_barriers]

Le programme de libre accès de l'**Université d'Ottawa** comprend « un engagement à fournir un accès en ligne libre et gratuit aux publications savantes de l'Université par l'entremise du dépôt institutionnel Recherche uO; un fonds d'auteur pour aider les chercheurs à assumer les frais exigés par les éditeurs pour publier en libre accès; un fonds pour appuyer la création de matériel pédagogique numérique organisé sous forme de cours et accessibles gratuitement en ligne au public en ligne; un appui au projet de publication d'une collection en libre accès des Presses de l'Université d'Ottawa; du financement pour appuyer la recherche sur le mouvement du libre accès. » L'Université d'Ottawa a été aussi la première université canadienne à signer le Compact for Open-Access Publishing Equity (COPE), se joignant ainsi à de prestigieux établissements comme Cornell University, Dartmouth College, Harvard University, le Massachusetts Institute of Technology et l'University of California Berkeley. Les signataires s'engagent à appuyer les revues savantes poursuivant des activités traditionnelles comme la gestion du processus d'évaluation par les pairs, la production et la distribution, mais dont le contenu est librement accessible à tous.

[*L'Université d'Ottawa parmi les leaders nord-américains du libre accès grâce au lancement d'un nouveau programme*, 8 décembre 2009 http://www.medias.uottawa.ca/salledesmedias/nouvelles-details_1824.html]

PubMed Central Canada, le résultat d'une collaboration entre les IRSC, l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST) et la [U.S.] National Library of Medicine, aidera les chercheurs bénéficiant de fonds des IRSC à se conformer à la Politique sur l'accès aux résultats de la recherche par la voie du système de présentation de manuscrits de PMC. PMC Canada offrira aux Canadiens un dépôt numérique national accessible gratuitement leur permettant de consulter rapidement les documents les plus récents sur la santé et les sciences de la vie ayant fait l'objet d'une évaluation par les pairs. Il s'agit d'un volet essentiel de l'infrastructure de recherche du Canada offrant aux chercheurs l'accès depuis leur poste de travail à des archives interrogeables, permanentes et gratuites des résultats de la recherche canadienne, ce qui leur permettra de transformer le savoir en solutions à des problèmes importants de santé. PMC Canada s'inspire de PubMed Central (PMC), le dépôt élaboré par la US National Library of Medicine, et se joint à UK PubMed Central (UKPMC) à titre de membre du grand réseau international de PMC.

[*Le Canada se joint à un réseau international offrant le libre accès à la recherche en santé*, 28 avril 2010 <http://cisti-icist.nrc-cnrc.gc.ca/fra/actualites/icist/2010/lancement-pubmed-central-canada.html>]

Annexe E

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont ouvert la voie au Canada pour les politiques de libre accès au niveau des bailleurs de fonds de la recherche avec la *Politique sur l'accès aux résultats de la recherche* qui est entrée en vigueur en janvier 2008. Selon cette politique, les bénéficiaires des subventions sont tenus de faire tous les efforts nécessaires pour que leurs articles de recherche évalués par les pairs soient disponibles gratuitement le plus tôt possible après leur publication, au plus dans les six mois suivant la publication, en publiant dans des revues en libre accès ou en déposant le texte final de leurs articles dans des dépôts numériques ouverts. Cette politique

se justifie principalement du fait que tous les Canadiens – le grand public, les praticiens de la santé et les chercheurs – devraient de plus en plus avoir accès gratuitement par Internet aux travaux de recherche sur la santé au Canada subventionnés par les fonds publics. L'accès rapide et sans restriction aux travaux de recherche est une caractéristique fondamentale de la science et il est essentiel pour faire avancer le savoir et accélérer la compréhension de la santé et des maladies chez les humains.

Politique sur l'accès aux résultats de la recherche des IRSC <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/32005.html>

Annexe F

Office of Science and Technology Policy, Public Access Policy Update, 8 mars 2010 <http://www.whitehouse.gov/blog/2010/03/08/public-access-policy-update> / Dans le sillage de la demande de l'OSTP qui a fait un appel à commentaires sur les politiques d'accès public, le représentant Mike Doyle (D-PA) et un groupe bipartisan de coparrains ont présenté le Federal Research Public Access Act of 2010 (FRPAA) à la Chambre des représentants des É.-U. le 15 avril 2010. Le projet de loi est dans le prolongement du succès du premier mandat en matière d'accès public aux résultats publiés de la recherche subventionnée par les fonds publics aux National Institutes of Health (NIH), et exige des organismes fédéraux ayant des budgets de recherche extramuraux de 100 millions de dollars et plus de faire en sorte que les avantages pour le public de l'accès en ligne aux manuscrits des articles de recherche découlant des travaux subventionnés soient disponibles au plus tard six mois après la publication dans une revue évaluée par les pairs. Le projet de loi est considéré par beaucoup comme un moyen de reconnaître la nécessité et de la possibilité d'utiliser la technologie numérique pour accélérer la cadence de l'innovation.

Annexe G

Tous les intervenants dans l'enseignement supérieur et la recherche vont bénéficier de l'attention sérieuse qu'ils accorderont à la façon dont ils pourraient contribuer à favoriser le libre accès par la voie de nouvelles initiatives de publication, ainsi que des politiques, des pratiques et des mandats des établissements en matière de libre accès. Les travaux visant à faire progresser le libre accès au Canada peuvent se manifester, notamment mais non exclusivement, par les initiatives suivantes :

- La collaboration entre les services de recherche et les bibliothèques des universités pour éduquer les chercheurs sur le droit d'auteur et les droits des auteurs
- Des consultations entre toutes les parties intéressées au sujet de l'élaboration d'un mandat pour les établissements permettant au milieu universitaire de diffuser largement toute la gamme de ses produits savants et créatifs au meilleur coût
- Des consultations entre les organismes subventionnaires en vue d'harmoniser les politiques de libre accès offrant aux chercheurs des moyens faciles de rendre leurs travaux disponibles gratuitement dans sur Internet, soit en présentant leurs manuscrits d'articles à un éditeur en libre accès, soit en déposant leurs manuscrits après évaluation dans un dépôt numérique ouvert, soit en utilisant une partie de leurs fonds pour payer les frais de publication des articles dans une revue hybride
- Le lancement d'un dialogue entre diverses parties sur le campus – administrateurs de la recherche, chercheurs, bibliothécaires, afin d'en arriver à une entente sur la meilleure façon de modifier la recherche actuelle, les mécanismes de récompense et de reconnaissance, et les politiques de propriété intellectuelle de manière à favoriser la plus grande diffusion possible des travaux de recherche du corps professoral
- Un dialogue entre les chercheurs, les administrateurs universitaires, les bibliothécaires, les représentants des conseils subventionnaires et les éditeurs pour en arriver à une entente sur la modification des

contrats d'édition permettant l'accès immédiat ou ultérieur aux travaux de recherche évalués par les pairs, de même que l'imposition d'un embargo (p. ex. 6 mois, 12 mois), tout cela de façon à ne pas menacer la viabilité des éditeurs de revues, ni à limiter l'accès à la recherche et son utilisation

- L'investissement dans l'infrastructure de diffusion partagée lorsqu'il existe de telles possibilités
- Favoriser le partenariat entre les services de recherche, les bibliothèques et les presses universitaires pour mettre à l'essai des modèles de large diffusion à faible coût
- Créer à titre d'essai des fonds pour les auteurs en libre accès



© Le document d'information de l'ABRC sur le libre accès (2010) par l'Association des bibliothèques de recherche du Canada est assortie d'une licence appelée Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.5.